

Rapport d'activités 2024



**MOBILISER
RÉSISTER
TRANSFORMER**



Chiffres clés

Vous êtes toujours plus nombreux-ses à nous suivre

 **64 400**
abonné-es

 **61 000**
abonné-es

 **27 400**
abonné-es

 **7 600**
abonné-es

En décembre 2024, les Amis de la Terre France ont quitté X (anciennement Twitter) et ont créé un compte sur Bluesky.

SUIVEZ-NOUS!

Plus de **46 000** personnes suivent le Baleineau, notre bulletin d'information mensuel et **4 370** adhérent-es soutiennent financièrement la fédération !

Le plus vieux journal écologiste continue de vous informer



3 numéros de La Baleine ont été édités en 2024

MARS

Gaza : face au drame, l'appel à agir

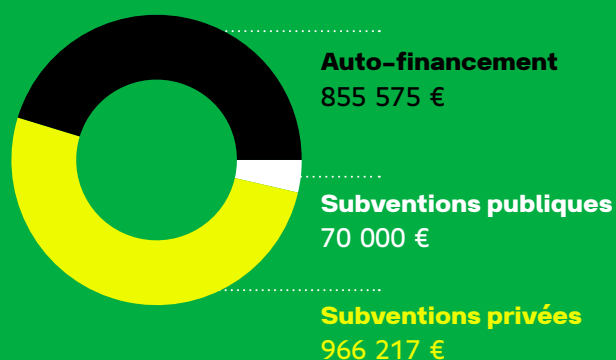
JUIN

Paris 2024 : environnement et justice sociale, match nul

DÉCEMBRE

De 1970 à aujourd'hui, une histoire de l'écologie politique

Transparence financière



On parle de nous !



458 retombées dans les médias (presse écrite, télévision, radio...) en 2024.

Le réseau des Amis de la Terre

→ **26** groupes locaux partout en France

→ **8** groupes affiliés aux Amis de la Terre



Temps forts

FÉVRIER

Quand l'agro-industrie récolte ce que sème le gouvernement

Suite au mouvement de révolte dans le monde agricole, les Amis de la Terre déclarent leur soutien au monde paysan, et regrettent que la colère légitime des agriculteurs et agricultrices soit instrumentalisée par certains syndicats (FNSEA, Coordination rurale et JA) et le gouvernement, pour servir les intérêts de l'agro-industrie.

MARS

Premier pas historique vers une mode durable

Le 14 mars 2024 est marqué par une victoire historique pour la campagne des Amis de la Terre contre la surproduction textile : la proposition de loi « anti *fast-fashion* » est adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. Cette victoire résulte d'un long travail de plaidoyer et de construction d'alliances avec d'autres associations et collectifs. Les Amis de la Terre ne lâchent rien et maintiennent la pression pour que la loi soit adoptée au Sénat et marque un coup d'arrêt aux impacts désastreux de la mode jetable.

Un texte européen sur le devoir de vigilance des multinationales

Après de multiples manœuvres des lobbies, appuyés par la France, les États membres de l'Union européenne finissent par s'accorder sur une version très affaiblie du texte. Malgré d'importantes concessions accordées aux lobbies, cet accord ouvre la voie à une législation européenne permettant d'encadrer les activités des multinationales et de protéger les droits humains et l'environnement.

100 ans de Total, un anniversaire au goût amer

Le 26 mars, alors que Total fête son centenaire dans l'opulence du château de Versailles, une cinquantaine d'activistes des Amis de la Terre, de Greenpeace France et d'Action Justice Climat Paris s'invitent à la fête. L'objectif est clair : dénoncer les destructions environnementales et les violations des droits humains causés par les projets de Total, et exiger la fin du règne des énergies fossiles.

AVRIL

Gaz fossile : la fabrique de la dépendance

Alors que l'année 2024 sera marquée par le dépassement du seuil de 1,5°C de réchauffement par rapport à l'ère pré-industrielle, les Amis de la Terre publient le 3 avril un rapport d'expertise, qui détaille comment l'industrie fossile et l'État français ont créé de toutes pièces notre dépendance au gaz et nous enferment dans un modèle énergétique insoutenable.

MAI

BNP collectionne l'argent sale

Les Amis de la Terre, aux côtés de Notre Affaire à Tous, Oxfam France, mais aussi de scientifiques et d'étudiant-es, s'invitent à l'AG de la banque pour interpeller le Conseil d'administration de BNP sur ses soutiens à l'industrie des énergies fossiles. Si BNP a fait des pas dans la bonne direction, il lui reste encore du chemin à parcourir pour cesser, définitivement et fermement, de se rendre complice de l'expansion des énergies fossiles.

JUIN

La dissolution de tous les dangers

Les Amis de la Terre rejoignent la mobilisation impulsée par la société civile pour dénoncer les risques d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir en France. Le projet politique de l'extrême droite n'est, et ne sera jamais, compatible avec les valeurs défendues par les Amis de la Terre. Après avoir frôlé le pire aux élections législatives de 2024, la lutte contre la propagation des idées d'extrême droite doit être une priorité pour les mouvements écologistes et sociaux.

SEPTEMBRE

Au Mozambique, Total tutoie des sommets dans la course au cynisme

Politico révèle une enquête, selon laquelle des troupes mozambicaines auraient massacré entre 180 et 250 civils près du site gazier de Total au Mozambique, durant l'été 2021. D'après *Le Monde* et *SourceMaterial*, Total savait dès 2021 que des soldats chargés de protéger son site gazier étaient accusés de violences, enlèvements et meurtres de civils, mais a préféré

faire la sourde oreille. Les Amis de la Terre et leurs partenaires appellent à l'ouverture d'une enquête officielle portant notamment sur la responsabilité de Total dans ces événements.

La communauté étudiante dit « non » aux banques polluantes

La communauté étudiante, de plus en plus sensibilisée à la crise climatique et aux enjeux internationaux, lance à la rentrée de septembre un mouvement de mobilisation ciblant les grandes banques françaises qui soutiennent l'industrie des énergies fossiles. Ce mouvement, ayant pour objectif de libérer les campus de l'emprise des banques polluantes, donnera lieu à l'organisation d'actions simultanées dans 12 campus en novembre.

VieRage, au croisement de l'écologie et des luttes sociales

L'événement VieRage, co-organisé par les Amis de la Terre France et Action Justice Climat Paris, réunit environ 200 personnes le samedi 28 septembre, autour de plusieurs ateliers thématiques suivis d'une soirée festive. L'objectif ? Mêler les expertises et croiser les regards pour donner la parole aux personnes en première ligne des effets de la crise climatique, le tout en adoptant une perspective résolument féministe et antiraciste.

OCTOBRE

Le nucléaire, ce sera toujours non

Du 11 au 13 octobre, à l'appel de la Coordination anti-nucléaire (dont les Amis de la Terre sont membres), des militantes et militants de toute la France se réunissent à Rouen pour protester contre la construction de deux réacteurs EPR-2 à Penly. Une occasion pour les Amis de la Terre de réaffirmer que l'énergie nucléaire n'a pas sa place dans la transition !

Forages pétroliers : ni en Seine-et-Marne, ni ailleurs !

Les Amis de la Terre France interviennent en soutien au recours en justice lancé par Eau de Paris, visant à obtenir l'annulation du projet de forages pétroliers à Nonville, en Seine-et-Marne. En effet, ce projet de forages constitue un risque majeur pour une nappe phréatique qui alimente en eau plus de 180 000 personnes habitant en Île-de-France.

NOVEMBRE

Yara, fin de l'omerta

Les Amis de la Terre sont présents à un rassemblement à Saint-Nazaire début novembre, pour exiger, aux

côtés d'autres associations et collectifs, plus de transparence quant à l'avenir de l'usine Yara. A Montoir-de-Bretagne, ce site doit être transformé en site de stockage d'engrais importés, ce qui soulève de graves risques pour la santé et la sécurité des populations riveraines, au-delà des ravages environnementaux associés à l'industrie des engrais chimiques.

Décryptage : quand la fast-fashion surfe sur la crise du secteur textile

Pour que l'examen de la loi « anti fast-fashion » soit enfin mis à l'agenda du Sénat, les Amis de la Terre publient, à l'occasion du Black Friday, un décryptage édifiant sur les liens étroits entre l'essor de la fast-fashion et les suppressions d'emplois dans le secteur textile en France. Les enjeux de l'adoption de cette loi sont énormes, puisqu'une fois promulguée, elle permettrait de pénaliser financièrement les marques de fast-fashion et de leur interdire de faire de la publicité.

DÉCEMBRE

Pour un traité onusien ambitieux

La fédération est présente à Genève, pour la dixième année de négociation du traité onusien sur les multinationales et les droits humains. Aux côtés de centaines d'autres organisations et communautés du monde entier, les Amis de la Terre se mobilisent pour faire avancer des propositions concrètes et aboutir à un texte ambitieux, mais aussi pour défendre le processus lui-même, qui fait l'objet de multiples attaques des lobbies et des pays du Nord.

Et toute l'année...

Alors qu'en Ouganda, les travaux du méga-projet pétrolier de Total engendrent déjà des impacts désastreux sur la biodiversité qu'abrite le parc naturel protégé des Murchison Falls, les Amis de la Terre ont poursuivi la bataille juridique ardue contre Total, aux côtés des communautés ougandaises affectées.

La fédération s'est aussi mobilisée localement contre des grands projets inutiles et imposés : autoroute A69 entre Castres et Toulouse, ligne à très haute tension dans les Landes, tunnel Lyon-Turin, échangeur autoroutier dans la Drôme... Les projets néfastes se multiplient, mais c'est sans compter la détermination à toute épreuve des militantes et militants des Amis de la Terre, partout en France. Et la lutte n'est pas vaine ! C'est ce qu'a montré la victoire des Amis de la Terre Val d'Oise contre le projet routier du BIP, en septembre 2024.



**En direct de
nos campagnes**

Nos publications

FÉVRIER

Surproduction

→ Évaluation de la loi AGECE : 4 ans après, quel bilan pour la réduction des déchets ?



SEPTEMBRE

Multinationales

→ « Le parc national des Murchison Falls est en train de mourir. »



AVRIL

Gaz fossile et transition juste

→ Gaz fossile : la fabrique de la dépendance



NOVEMBRE

Surproduction

→ Quand la fast-fashion surfe sur la crise du textile



Multinationales

→ Histoire de douleur et de résistance : témoignages des communautés ougandaises affectées par les projets pétroliers de Total



DÉCEMBRE

Finance privée

→ Frozen gas, boiling planet : How the French financial support to LNG fuels a climate disaster



MAI

Surproduction

→ Tendances maison : l'envers du décor





En 2024, après plusieurs mois de travail sur l'accaparement des terres agricoles en France, les Amis de la Terre décident de recentrer leur campagne agriculture sur le sujet des engrais chimiques, alors qu'un « plan engrais » est annoncé par le gouvernement et qu'aucune autre association écologiste française ne travaille sur le sujet.

Le sujet de l'accaparement des terres agricoles n'est pas pour autant abandonné : nous avons poursuivi pendant plusieurs mois un travail d'investigation sur l'accaparement du foncier agricole, via un stage co-encadré avec l'association Terre de Liens. La stagiaire, Adèle Meunier, a documenté des cas d'accaparement de terres via le marché des parts de société, et a schématisé les différents leviers permettant de s'accaparer la terre. Son travail a permis d'identifier les fragilités du cadre juridique, législatif et réglementaire. Ces outils sont pour l'instant utilisés comme ressource interne pour les membres de la « coalition foncier » dont font partie les Amis de la Terre.

Contre l'instrumentalisation des mobilisations agricoles

Le début d'année a été marqué par une mobilisation sans précédent d'une partie du monde agricole, révolté par ses conditions de travail et les pressions économiques subies. Ces mobilisations ont rapidement été instrumentalisées par le syndicat majoritaire, justifiant des reculs alarmants

pour l'écologie et les agriculteur·ices. Les Amis de la Terre ont exprimé leur solidarité vis-à-vis des agriculteur·ices à travers des tribunes et des interviews télé, tout en rappelant ce que l'agro-industrie souhaite nous faire oublier : la transition agroécologique est seule capable de sortir les agriculteur·ices de l'impasse.

Coordination des acteurs français

Constatant que plusieurs organisations françaises (associations, *think tanks*, fédérations professionnelles, consultant·es) commençaient à travailler sur le sujet des engrais chimiques, les Amis de la Terre ont commencé à animer un espace de dialogue, de coordination et d'organisation entre structures alliées afin de renforcer l'expertise et l'impact collectif autour de nos projets.

Désintox du lobby des engrais avec les alliés internationaux

Aux côtés d'autres associations (ASEED, Les Soulèvements de la Terre, GSCC, CIEL, Spire), nous nous sommes mobilisé·es pour décrypter la communication du lobby des engrais lors de deux grands moments de greenwashing de l'industrie : à l'Assemblée Générale du groupe Yara (leader mondial des engrais chimiques) et lors de la journée internationale des engrais le 13 octobre. À travers des actions de communications coordonnées,

nous avons démasqué les messages mensongers de ces grands pollueurs.

Soutien aux mobilisations locales des victimes de l'industrie des engrais

Plusieurs collectifs citoyens et syndicats sont en lutte contre l'industrie des engrais. Nous nous sommes mobilisé·es aux côtés des habitant·es de Montoir-de-Bretagne, sacrifié·es par le groupe Yara, qui les expose à des seuils de pollution élevés depuis des années. Nous avons apporté notre aide sur des mobilisations et des réflexions tactiques et, ensemble, nous avons dénoncé la complicité de l'État et mis le préfet face à ses responsabilités, le conduisant à durcir le ton vis-à-vis de la multinationale. Nous avons également apporté notre soutien à Christian Porta et ses collègues, menacés abusivement de licenciement par le groupe InVivo, premier distributeur d'engrais en France.

Lors de l'événement VieRage que nous avons co-organisé avec Action Justice Climat Paris en septembre, différents acteurs de la lutte contre l'industrie des engrais (député, agriculteur, riverain·es, travailleur d'usine) ont pu dialoguer et croiser leurs luttes. Cette rencontre a permis d'inspirer et outiller les combats des uns et des autres, tout en décryptant la chaîne industrielle toxique des engrais chimiques.

L'État français reconnaît enfin la nécessité de réduire la consommation d'engrais... mais sans s'en donner les moyens

Le nouveau plan climat de la France, soumis à consultation fin 2024 (SNBC), prévoit une réduction de 26 % de la consommation d'engrais chimiques d'ici 2030. C'est une avancée majeure, pour un gouvernement qui a longtemps refusé de parler de baisse de consommation pour préférer parler de « baisses d'émissions ». Cependant, ce chiffre n'est assorti d'aucune mesure claire et significative pour y parvenir, et le plan engrais sommeille toujours dans les cartons des ministres.

EN CHIFFRES



-26%

c'est l'objectif de réduction de la consommation d'engrais chimiques d'ici 2030 en France dans la SNBC (Stratégie nationale bas carbone).



130 00

litres d'eau douce par jour

c'est le volume nécessaire chaque jour pour le fonctionnement de Fertighy, l'usine d'engrais faite avec de l'hydrogène « vert » (selon les estimations de l'industrie).



500 000 €

c'est la somme que le groupe InVivo a été condamné à verser à son salarié Christian Porta, pour violation du droit du travail et des décisions de justice.



En route vers une loi anti fast-fashion ?

À l'occasion du Black Friday 2023, nous avons continué à demander un encadrement strict de la *fast-fashion*, dont les impacts semblent s'accélérer chaque jour.

Portant ses fruits, notre travail acharné a mené à l'élaboration d'une proposition de loi visant en premier lieu à encadrer le pire de la *fast-fashion* : les marques chinoises Shein et Temu. Portée par le groupe politique Horizons, cette loi vise à fortement pénaliser financièrement ces enseignes et à leur interdire la publicité physique et en ligne. Face à cette opportunité, il était impératif de s'engager pleinement pour réhausser l'ambition d'une loi devant s'appliquer à l'ensemble du secteur et permettre son adoption le plus rapidement possible. Nous avons donc travaillé d'arrache-pied, en combinant plaidoyer politique et interpellation citoyenne, pour obtenir le meilleur résultat possible. Le travail de plaidoyer (rédaction d'amendements, rendez-vous ministériels ainsi qu'avec de nombreux député-es) a permis de significativement augmenter la portée et l'impact du texte, s'appliquant sans distinction à toutes les marques de *fast-fashion* et allant jusqu'à récompenser les marques les plus vertueuses. Les campagnes d'interpellation, via l'ensemble de la fédération, la presse, les réseaux sociaux, ou par mails, nous ont également permis de dénoncer les attaques des lobbies et de certains décideurs politiques bloquant le texte, à l'instar du ministère de

l'économie qui a tenté de mettre fin au processus parlementaire de la loi.

Le débat parlementaire à l'Assemblée nationale s'est soldé par l'adoption historique d'un texte pionnier concernant la régulation de la surproduction. Forte de sa mobilisation en amont et lors des débats, la fédération des Amis de la Terre a joué un rôle essentiel, s'imposant comme un acteur principal de la lutte pour une mode juste et durable.

Quand les lobbies s'en mêlent

Pourtant votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale, la loi anti *fast-fashion*, dont l'adoption définitive par le Sénat aurait dû se faire dans la foulée, s'est vue retarder par l'instabilité politique du pays, la dissolution, puis les débats autour de l'adoption du budget 2025.

Pendant ce temps, les lobbies se sont organisés et sont montés en puissance, à l'instar de Shein qui s'est inscrite au registre officiel de la HATVP (haute autorité pour la transparence de la vie publique) le 28 mars 2024, soit deux semaines après le vote à l'Assemblée nationale. L'enseigne d'ultra *fast-fashion* a également musclé son jeu en recrutant d'anciens dirigeants politiques tels que Christophe Castaner, ancien ministre de l'intérieur sous Emmanuel Macron. Face au poids des lobbies, nous avons continué inlassablement de dénoncer

leurs pratiques et de pousser les responsables politiques à agir rapidement.

Montrer l'impact de la fast-fashion sur l'économie française

Face à la progression des idées conservatrices et au besoin de convaincre un Sénat réticent à adopter la loi anti *fast-fashion*, il était nécessaire de montrer que les dérives du secteur constituent un grave danger pour la production locale et la vitalité des centres-villes. À l'occasion du Black Friday 2024, nous avons publié un rapport sur les impacts économiques du modèle de fast-fashion largement relayé dans les médias. Nous avons notamment démontré comment les géants de la mode profitent largement de la crise du textile, en affichant des chiffres d'affaires record pendant que l'industrie française du textile et de l'habillement a perdu 350 000 emplois en 50 ans.

Nous continuerons, autant que nécessaire, à lutter pour une adoption définitive et ambitieuse de cette loi !

Étendre la lutte contre la surproduction à l'ensemble des secteurs

En 2024, nous avons également veillé à ce que les mesures précédemment adoptées avec la loi dite « économie circulaire » soient correctement mises en place. En février 2024, quatre ans après la promulgation de la loi, nous avons tiré le bilan et appelé à une réelle mise en œuvre des mesures d'économie circulaire.

Avec Zero Waste France et le Réseau National des Ressourceries et Recycleries, nous avons publié en mai 2024 un rapport sur l'accélération des tendances au sein du secteur de la décoration. La *fast-déco* se traduit notamment par une forte accélération des ventes de produits de décoration : de 269 millions en 2017 à 505 millions en 2022.

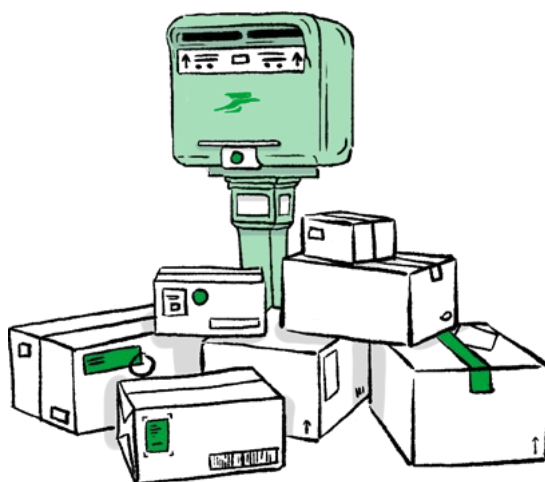
EN CHIFFRES

59

enseignes de fast-fashion vendent

80 %

de l'ensemble des produits textiles en France



Les sites d'ultra fast-fashion Shein et Temu représentent

22 %

des colis gérés par La Poste



10 €

par produit

c'est la pénalité financière qui pourrait être appliquée aux marques de produits polluants si la loi anti *fast-fashion* est adoptée.



Projets pétroliers mortifères en Afrique : les Amis de la Terre toujours mobilisés

En 2024, notre combat contre l'impunité des multinationales s'est poursuivi avec détermination face aux projets Tilenga et EACOP de Total en Ouganda et en Tanzanie. Après le lancement, en juin 2023, d'une nouvelle action menée aux côtés de 26 personnes affectées, du défenseur des droits humains Maxwell Atuhura et de quatre associations ougandaises et françaises (AFIEGO, NAPE/Amis de la Terre Ouganda, Survie et TASHA Research Institute), pour engager la responsabilité de Total et demander réparation pour des violations des droits humains perpétrées depuis de nombreuses années, nous avons poursuivi inlassablement notre bataille judiciaire en 2024.

Cette bataille n'a pas été sans difficultés. En effet, des délais ont été rallongés à cause d'une obligation de participer à une réunion d'information sur les possibilités d'une entrée en médiation avec la multinationale. Nous continuons, par ailleurs, à collecter des preuves et documenter les dommages environnementaux et les violations des droits humains en cours causés par Tilenga et EACOP, notamment les pressions, intimidations et atteintes à la liberté d'expression subies par celles et ceux qui s'opposent aux projets sur le terrain.

Ainsi, à l'occasion de l'audition par le Sénat de notre partenaire et défenseur des droits Maxwell

Atuhura en mai 2024, nous avons ajouté un nouveau module à notre carte-enquête, établie en partenariat avec le collectif Mémoire Vive, qui recense les intimidations et arrestations arbitraires depuis 2019 (avec en moyenne une arrestation ou intimidation par mois !).

Nous avons également traduit et publié en français deux publications de notre partenaire ougandais AFIEGO : une compilation de témoignages ainsi qu'un rapport sur les impacts des forages pétroliers dans le parc naturel des Murchison Falls.

Enfin, nous avons, cette année encore, assuré le suivi de notre action en justice contre l'entreprise Perenco, lancée en raison des pollutions liées à ses activités pétrolières en République Démocratique du Congo (RDC). Notre travail a notamment consisté à contrer les incidents de procédure soulevés par l'entreprise, qui a tenté de mettre un terme à l'action en justice avant qu'elle soit examinée sur le fond du sujet.

Directive européenne sur le devoir de vigilance : la remise en cause d'une avancée majeure

L'année 2024 a été marquée par notre engagement pour défendre l'adoption, au niveau européen, d'un devoir de vigilance des multinationales. Alors que l'année avait commencé par un accord encourageant entre les législateurs européens,

plusieurs États membres, dont la France, ont remis en question leur soutien au compromis et forcé la réouverture de négociations opaques au niveau du Conseil de l'Union européenne. Afin que le texte ne soit ni enterré ni vidé de sa substance, nous avons dénoncé les manœuvres des lobbies et de la France. Nous avons mené des activités avec nos alliés français (Forum citoyen pour la justice économique) et européens (*European Coalition for Corporate Justice*) pour que le gouvernement français renonce à certains amendements et soutienne le texte. Dans un contexte politique dégradé, nous avons maintenu nos activités de plaidoyer dans différents ministères et à Matignon pour éviter notamment un affaiblissement fatal des plans de vigilance climatique et de la responsabilité civile. Cette mobilisation a permis d'aboutir, en avril 2024, à l'adoption définitive de cette directive.

Le second semestre 2024 a ensuite été marqué par la préparation technique de la phase de transposition de la directive européenne en droit français, pour éviter que le texte fraîchement adopté ne soit instrumentalisé pour affaiblir le devoir de vigilance en France. La fin du second semestre a vu la Commission européenne, poussée par les lobbies, remettre en cause le devoir de vigilance européen, avant même son application. À nouveau, nous avons dû nous coordonner avec nos alliés pour alerter et tenter de circonscrire le démantèlement de ces dernières avancées.

Traité ONU : des négociations prometteuses

Malgré le report imprévu de la session de négociation en dernière minute, qui a entravé la participation de nombreuses organisations de la société civile et des personnes affectées, nous étions présent-es, comme chaque année, à Genève en décembre 2024 pour la 10^e session de négociation du traité onusien sur les multinationales et les droits humains. Ces négociations ont constitué une session porteuse d'espoir : d'une part, les discussions sur le fond des articles se sont poursuivies et nos recommandations ont été reprises par plusieurs États ; et d'autre part, un agenda plus ambitieux a été fixé pour l'année 2025, avec plusieurs intersessions qui, on l'espère,

permettront de mieux préparer la prochaine session de négociations.

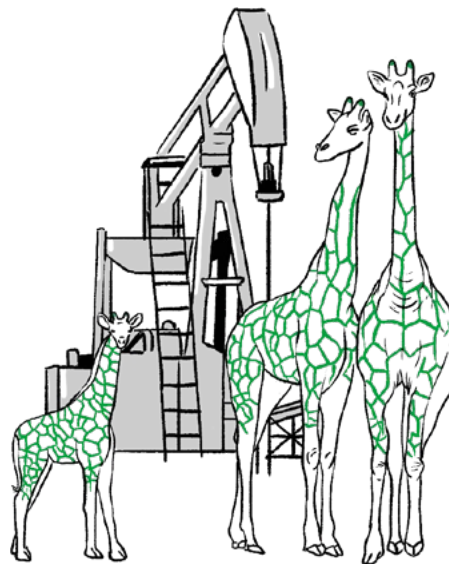
Publicités trompeuses : en route vers un procès historique

En 2024, notre campagne est restée engagée contre les publicités mensongères de Total en matière climatique. Total ayant échoué à faire déclarer notre procédure irrecevable, les échanges de conclusions au fond ont pu se tenir, et nous avons travaillé à décrypter et contrer les arguments fallacieux de Total dans nos écritures.

EN CHIFFRES

10^e

session de négociation
du traité onusien sur les
multinationales et les droits humains.



En Ouganda, le parc national
des Murchison Falls, dans lequel
Total prévoit de forer

426

puits de pétrole
abrite 144 espèces de mammifères,
556 espèces d'oiseaux, 51 espèces
de reptiles, 51 espèces d'amphibiens
et 755 espèces de plantes.



Banques : stop aux nouveaux projets d'énergie fossile

L'Affaire BNP : de premières victoires clé sur la route du procès

En février 2023, Les Amis de la Terre France, Oxfam France et Notre Affaire à Tous assignaient BNP Paribas en justice pour non-respect de son devoir de vigilance en matière climatique. En 2024, la bataille juridique s'est focalisée sur la procédure, puisque BNP a tenté de se soustraire à ses obligations de vigilance en contestant la recevabilité de l'action de nos associations. Mais bonne nouvelle : à la demande de la juge, la banque va finalement devoir répondre à notre assignation en 2025, laissant ainsi entrevoir une première audience sur le fond du dossier dans les mois à venir.

En parallèle, les organisations de L'Affaire BNP ont continué à faire pression sur BNP Paribas, afin d'obtenir au plus vite des changements de la banque. Pour cela, nous avons notamment construit une stratégie sur les réseaux sociaux en amont et le jour de l'Assemblée générale de BNP, en travaillant avec des influenceur·ses qui sont allé·es démander des comptes au conseil d'administration de la banque. Par ailleurs, tout au long de l'année, nous avons réalisé un travail de vulgarisation, en exposant les liens de BNP Paribas avec l'industrie fossile et en décryptant les annonces de BNP. Dans ce cadre, nous avons organisé un webinaire à l'automne, et produit une vidéo dans laquelle des personnalités expliquent l'importance de l'action en justice.

Cette pression juridique et publique a permis d'arracher des victoires d'étapes face à BNP. En mai 2024, en réponse à nos questions soulevées lors de son Assemblée générale, BNP a annoncé ne plus participer à l'émission d'obligations d'entreprises d'exploration et de production de pétrole et de gaz, telles que Total en France. En novembre 2024, BNP Paribas Asset Management est allée dans le même sens, en s'engageant à ne plus investir dans les nouvelles obligations de ces entreprises.

Mozambique LNG : de terribles violations des droits humains exposées

Le projet gazier Mozambique LNG de Total, ainsi que son soutien par Société Générale et Crédit Agricole, ont été au cœur de la campagne en 2024. Nous avons travaillé à exposer les graves violations des droits humains en lien avec Mozambique LNG, la responsabilité et les négligences lourdes de conséquences de Total, et à empêcher la relance du projet en bloquant les financements.

Nous avons, tout au long de l'année, informé et rencontré les banques à ce sujet – multipliant les e-mails, lettres, rendez-vous et webinaires. Nous avons accueilli à deux reprises nos partenaires des Amis de la Terre Mozambique à Paris, et organisé des *speakers tours* pour alerter les médias, les députés et les institutions financières sur les violations

des droits humains associées au projet. Nous avons mené un travail approfondi de relations presse et collaboré avec des journalistes d'investigation. Par ailleurs, nous avons relayé deux enquêtes clé de *Politico* et du *Monde*, ces enquêtes révélant de terribles séries d'atrocités qui auraient été perpétrées en 2021 par les forces de sécurité mozambicaines en charge de la protection du site gazier de Total, et alors que Total savait que ces soldats étaient accusés de violences, d'enlèvements et de meurtres de civils. Nous nous sommes mobilisé·es pour demander à ce qu'une enquête indépendante soit menée sur ces graves violations des droits humains et sur la responsabilité de Total dans cette affaire. Mozambique LNG n'a, à ce jour, pas été relancé, malgré les efforts de Total qui met tout en œuvre pour convaincre ses financeurs de valider leur financement du projet.

Une mobilisation étudiante lancée contre l'emprise des banques fossiles sur les campus

Début 2024, la campagne « banques » des Amis de la Terre France a pris une nouvelle direction en termes de stratégie de mobilisation, se fixant pour objectif de mobiliser la communauté étudiante contre les banques polluantes – BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale et Banque Populaire Caisse d'Épargne – présentes sur leurs campus. Après plusieurs mois de cartographie des acteurs, de prise de contact avec des organisations de jeunesse et étudiantes, de formation des étudiant·es aux enjeux de la campagne et à l'action non-violente, nous avons officiellement lancé la campagne de mobilisation « Stop Banques Polluantes » en septembre 2024.

Cette stratégie de construction de mouvement a donné lieu à une matinée d'actions décentralisées : le 27 novembre 2024, plus de 100 étudiant·es provenant de 13 campus ont déployé des banderoles « Stop Banques Polluantes » sur leur campus. Ils et elles portaient trois demandes principales : la fin du financement des banques aux nouveaux projets d'énergies fossiles, le retrait de Société Générale et de Crédit Agricole du projet Mozambique LNG, et la fin de la complicité de BNP Paribas à l'entreprise coloniale de l'État d'Israël dans les territoires palestiniens.

EN CHIFFRES

67**milliards de dollars**

de financements ont été accordés par les banques françaises à l'expansion des énergies fossiles entre 2021 et 2023, un soutien qui provient à 99 % de 4 banques : BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale et Banque Populaire Caisse d'Épargne.

**100****étudiant·es sur****13 campus**

se sont mobilisé·es en novembre pour dénoncer l'emprise des banques qui soutiennent les énergies fossiles sur la communauté étudiante et l'enseignement supérieur.

**2****nouvelles enquêtes clés**

de *Politico* et du *Monde* pointent de graves violations des droits humains liées au projet Mozambique LNG de Total, soutenu par Société Générale et Crédit Agricole.



Enquête sur la fabrique de la dépendance au gaz fossile

En avril 2024, nous avons publié les résultats d'un long travail d'enquête sur la dépendance de la France au gaz fossile, et sur la façon dont cette dépendance était fabriquée. Ce rapport « Gaz fossile, la fabrique de la dépendance » examine comment l'industrie fossile et l'État français nous enferment dans un modèle énergétique insoutenable. En effet, malgré ses impacts climatiques et économiques catastrophiques, le gaz fossile est souvent présenté comme une énergie moins dangereuse que le pétrole ou le charbon. À travers l'analyse des politiques énergétiques de la France et de la connivence entre l'État, les entreprises et les banques, le rapport met en évidence les différents types de soutiens publics au développement gazier en France et à l'international, en précisant comment, via les projets d'augmentation des importations de gaz, la France risque de s'enfermer dans cette dépendance. Pour mieux comprendre les mécanismes concrets et les conséquences de la dépendance, nous avons creusé deux études de cas : la dépendance au gaz de schiste états-unien et au gaz russe.

Ce travail de recherches a également permis d'identifier les risques de verrouillage dans la consommation de gaz (par les infrastructures, par les usages promus, par le pari sur des technologies problématiques) et ainsi les cibles possibles

de futures campagnes. En miroir de ces risques, le rapport détaille la voie alternative pour un modèle énergétique et de société soutenable, synthétisée avec l'aide du groupe de travail Sobriété et énergies renouvelables.

Sensibilisation et construction de stratégies

Suite à la publication du rapport, nous avons organisé plusieurs webinaires auprès du réseau des Amis de la Terre, mais aussi auprès des organisations du Réseau Action Climat, ainsi qu'un atelier à l'Assemblée Fédérale en juin 2024. Ces espaces d'échange portaient d'un double constat : d'une part, les problématiques et impacts spécifiques du gaz fossile sont méconnus ; d'autre part, au sein de la société civile, les campagnes sur la fin de l'expansion fossile à l'international et les campagnes nationales ou locales sur le développement juste des alternatives énergétiques manquent d'articulation.

La lutte contre le gaz fossile se joue à plusieurs niveaux, du local à l'international. C'est pourquoi nous sommes membres de plusieurs coalitions contre le gaz fossile aux niveaux européen et international (Beyond Gas, Beyond Fossil Fuels...) auxquelles nous participons régulièrement. Il s'agit d'espaces d'échanges d'expertise et d'élaboration de stratégies entre plusieurs pays.

Vers un positionnement sur la méthanisation

Le développement accéléré de la méthanisation, une technologie permettant de produire du gaz à partir de matières organiques (végétaux, effluents d'élevage...) et mise en avant comme une importante alternative au gaz fossile, cause de nombreux débats, au local comme à l'international.

Afin d'établir une position fédérale sur le sujet, nous avons lancé en octobre 2024 une consultation du réseau et un travail de recherches et de synthèse. Les conclusions seront mises en débat avant finalisation et validation en Assemblée Fédérale 2025.

Mobilisation contre de nouveaux forages fossiles

Fin 2023, l'État français a autorisé le forage de deux nouveaux puits de pétrole à Nonville, au sud de la Seine-et-Marne. Un tel projet est possible à cause des lacunes de la loi Hulot qui a officiellement mis fin à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en France, lacunes que nous avons dénoncé dès en 2017.

Un consensus scientifique solide s'accorde sur la nécessité de ne plus mettre en exploitation de nouvelles réserves de pétrole ou de gaz. Cette nécessité s'applique aussi bien en Tanzanie et en Ouganda qu'à Nonville, en Moselle ou encore en Gironde. De nouveaux forages, qu'ils soient pétroliers ou gaziers, ne sont pas nécessaires pour satisfaire la future demande énergétique qui doit décroître. De plus, selon l'Autorité environnementale, les forages à Nonville menacent une nappe phréatique qui alimente 180 000 Francilien·nes en eau potable, c'est pourquoi nous nous sommes mobilisé·es contre ces nouveaux puits.

En juin 2024, nous avons ainsi participé à un rassemblement des élu·es locaux et associations locales et nationales à Nonville. En octobre, nous avons coordonné une intervention volontaire à un recours juridique porté par Eau de Paris, aux côtés de cinq autres associations. En janvier 2025, le tribunal administratif de Melun a reconnu l'illégalité de l'autorisation, mais a accordé un sursis de 10

mois à l'entreprise et la préfecture pour se mettre en règle. Nous continuerons à nous mobiliser par tous les moyens contre ces projets anachroniques.

EN CHIFFRES

46,7

milliards d'euros

c'est le prix payé par la France en 2022 pour importer du gaz fossile, soit 3,4 fois plus qu'en 2021.



La France est la

3^e

plus grande consommatrice de gaz fossile au sein de l'Union européenne, derrière l'Allemagne et l'Italie.



L'approvisionnement en eau potable de

180 000

habitants

d'Île-de-France est menacé par le forage de deux nouveaux puits de pétrole en Seine-et-Marne.



Mobilisation et construction de mouvement

Mobilisation contre le génocide en Palestine

Dès le 8 octobre 2023, nous avons suivi la coalition Urgence Palestine et nous avons relayé les appels à manifester qui se sont suivis. En mars 2024, nous avons mis en lumière le rôle des grandes banques françaises et européennes dans le financement d'entreprises liées à la colonisation israélienne dans les territoires palestiniens. Nous avons contribué à l'organisation d'un webinaire des Amis de la Terre International, des Amis de la Terre Europe et de Pengon / Les Amis de la Terre Palestine, à destination de député-es et eurodéputé-es. Plusieurs groupes des Amis de la Terre se sont mobilisés partout en France pour dénoncer les violations du droit international associées à l'occupation par Israël des territoires palestiniens.

Le centenaire de TotalEnergies

2024 a été l'année du centenaire de la major pétrolière TotalEnergies. Nous avons décidé de nous inviter à la fête avec deux organisations alliées : Action Justice Climat Paris et Greenpeace France. Le mardi 26 mars, à Versailles, plus de 70 activistes étaient présent-es pour accueillir les cadres de Total et leurs partenaires par une haie de déshonneur.

Forum "Invest in african energy"

En mai 2024, nous avons infiltré et interrompu le forum « Invest in African Energy », qui réunissait

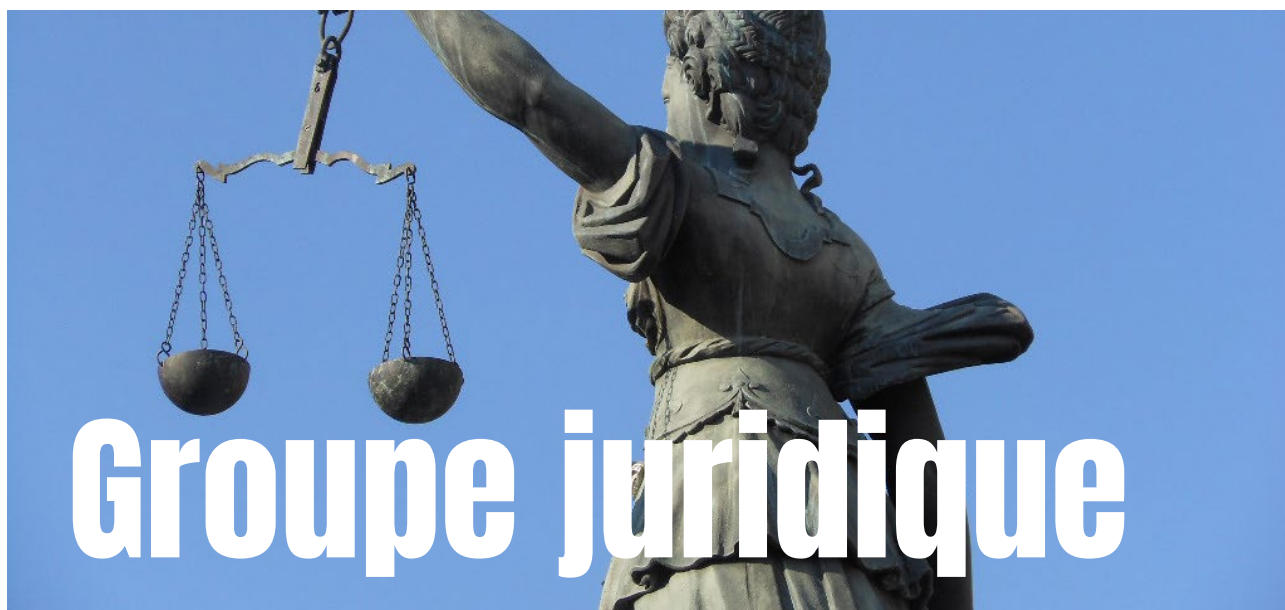
à Paris des entreprises comme Total et Perenco, des décideurs européens et africains, ainsi que des investisseurs. Grâce à une poignée d'activistes, nous avons abrégé ce haut lieu du colonialisme fossile, consistant à développer l'expansion pétrolière et gazière en Afrique.

Formation des coordinateur-ices d'action

30 activistes ont participé à notre nouveau cycle de formation en deux étapes, développé afin de mieux les outiller dans la fonction de coordinateur-ices d'actions. Les modules « coordination avancée » et « communiquer en action » permettent aux participant-es de comprendre la théorie d'organisation tout en passant par des mises en pratique.

VieRage

Les rencontres pour l'écologie populaire ont été organisées le 28 septembre 2024, avec l'objectif de rassembler les allié-es, collectifs et premier-es concerné-es par les conséquences du changement climatique. L'objectif de cette journée était de se rencontrer et renforcer nos alliances, mais aussi d'affirmer collectivement une ligne politique claire en faveur d'une écologie qui intègre les problématiques sociales et qui se positionne contre le génocide perpétré par Israël en Palestine. L'évènement a été un succès, puisqu'il a compté sur la présence de 30 intervenant-es et 250 participant-es.



Le groupe juridique des Amis de la Terre France rassemble des salarié-es et des bénévoles possédant **des compétences juridiques** ou manifestant **un intérêt pour ces sujets**. Il se concentre notamment sur les activités juridiques de la fédération et émet des avis sur le soutien qui peut être apporté aux groupes locaux avant que les décisions soient prises par le Conseil fédéral.

En 2024, au niveau fédéral, et sous l'impulsion des Amis de la Terre Midi-Pyrénées, les Amis de la Terre France ont engagé, avec Notre Affaire à Tous, Terres de Luttés et l'ACPAT, un recours administratif contre l'arrêté ministériel relatif aux projets dits « d'envergure nationale et européenne » (PENE), dans le cadre de la politique « zéro artificialisation nette ». Nous avons également suivi la dernière procédure en cours contre un projet d'entrepôt Amazon en Alsace, ainsi que le lancement d'un recours contre un projet de forages pétroliers à Nonville (Seine-et-Marne) et certaines questions liées à l'astreinte prononcée dans le dossier dit des « nouveaux OGM ».

Le groupe juridique a apporté une aide ponctuelle ou échangé avec des groupes locaux de la fédération sur les questions qui lui étaient adressées. Nous avons ainsi pu échanger au sujet des actions concernant l'autoroute A69 (Midi-Pyrénées) - pour lequel il y a eu également un soutien au niveau de la communication -, le projet d'aménagement de la plaine de Gonesse (Val-d'Oise) et le recours relatif à la construction d'une centrale photovoltaïque dans le Bois de Janiol à Grignan (Drôme).

Par ailleurs, afin d'améliorer le soutien apporté aux groupes locaux, le groupe juridique a amorcé, en février 2024, une consultation interne à la fédération pour créer une base documentaire composée de fiches sur des problématiques juridiques fréquemment rencontrées par les groupes locaux.

Enfin, au second semestre, suite à une décision du Conseil fédéral de créer un fonds de soutien financier aux activités juridiques des groupes locaux, un groupe de travail réunissant des membres de groupes locaux, du Conseil fédéral et de l'équipe salariée a été constitué pour définir les critères d'attribution et le fonctionnement de ce fonds. Une consultation auprès de ces groupes locaux a été organisée en fin d'année dans ce cadre.



Animation du réseau des groupes locaux

Le tour de France des groupes locaux

En 2024, la chargée d'animation du réseau ainsi que d'autres membres de l'équipe salariée ont poursuivi le tour de France des groupes locaux. Plusieurs occasions se sont présentées pour rendre visite aux groupes locaux des Amis de la Terre :

- Le 24 janvier, les Amis de la Terre Rhône ont organisé une réunion publique d'information dans le but de recruter de nouveaux-elles adhérent-es. Marion Fresneau, chargée de l'animation du réseau, et Hugo Emo, chargé de collecte, ont été invité-es pour présenter les Amis de la Terre France.
- Le 7 mars, les Amis de la Terre Normandie ont inauguré leur exposition sur la *fast-fashion*, suite à un travail de longue haleine pour sensibiliser aux impacts humains et environnementaux de la mode rapide. L'occasion pour Pierre Condamine, chargé de campagne « surproduction », de présenter sa campagne et échanger avec les personnes présentes.
- Les 1^{er} et 2 juin, Les Amis de la Terre Côte-d'Or ont accueilli l'Assemblée Fédérale à Dijon.
- Le 29 octobre, Marine Arcaina, chargée de mobilisation, est allée à la rencontre des Amis de la Terre Isère pour discuter de la situation du groupe et de ce qui pouvait être mené pour relancer sa dynamique.
- Les 5 et 6 octobre, ce sont les Amis de la Terre Pays Vignais qui ont accueilli la Coordination Nationale des Groupes Locaux (CNGL).
- Le 27 et 28 novembre, Anna Lena Rebaud, chargée de campagne « gaz et transition juste », s'est rendue à Auch, puis à Toulouse, pour échanger avec les Amis de la Terre Gers, Landes et Midi-Pyrénées sur le sujet de la méthanisation, l'objectif étant de produire courant 2025 une position commune de la fédération sur le sujet.
- Au même moment, le 28 novembre, Marion Fresneau, chargée d'animation du réseau, et Marcellin Jehl, chargé de contentieux et

plaidoyer, ont participé à la projection du film *Toxicity*, organisée au Vigan par les Amis de la Terre Pays Viganais. L'occasion de présenter les Amis de la Terre France et de faire des liens entre le film et les enjeux de la campagne nationale sur l'impunité des multinationales. Cette visite a également marqué le début du projet des vidéos « Tour de France des groupes locaux », consistant en la réalisation de capsules vidéos courtes, mettant en valeur à chaque fois un groupe local, et diffusées ensuite sur les réseaux sociaux des Amis de la Terre France. Cet épisode pilote a inauguré une belle série d'autres vidéos en 2025 !

Diagnostic du réseau

Plusieurs sessions d'appel ont été organisées en 2024 par le groupe de travail « Animation de la fédération » afin de faire le point sur l'état du réseau des Amis de la Terre, la vitalité des groupes locaux et leurs activités. Un chantier nécessaire pour adapter les activités et outils mis en place pour accompagner le développement du réseau.

L'Assemblée Fédérale à Dijon

Le week-end du 1^{er} et 2 juin a eu lieu l'Assemblée Fédérale annuelle des Amis de la Terre France, accueillie à Dijon par le groupe des Amis de la Terre Côte d'Or. 58 personnes étaient présentes au total, avec 13 groupes locaux et 2 associations affiliées représentés. Cette Assemblée Fédérale a été le théâtre de tensions vives et de dissensus profonds au sein de la fédération. Cet événement douloureux a marqué la nécessité de lancer de multiples chantiers pour recréer de la confiance, de la cohésion et une gouvernance efficace.

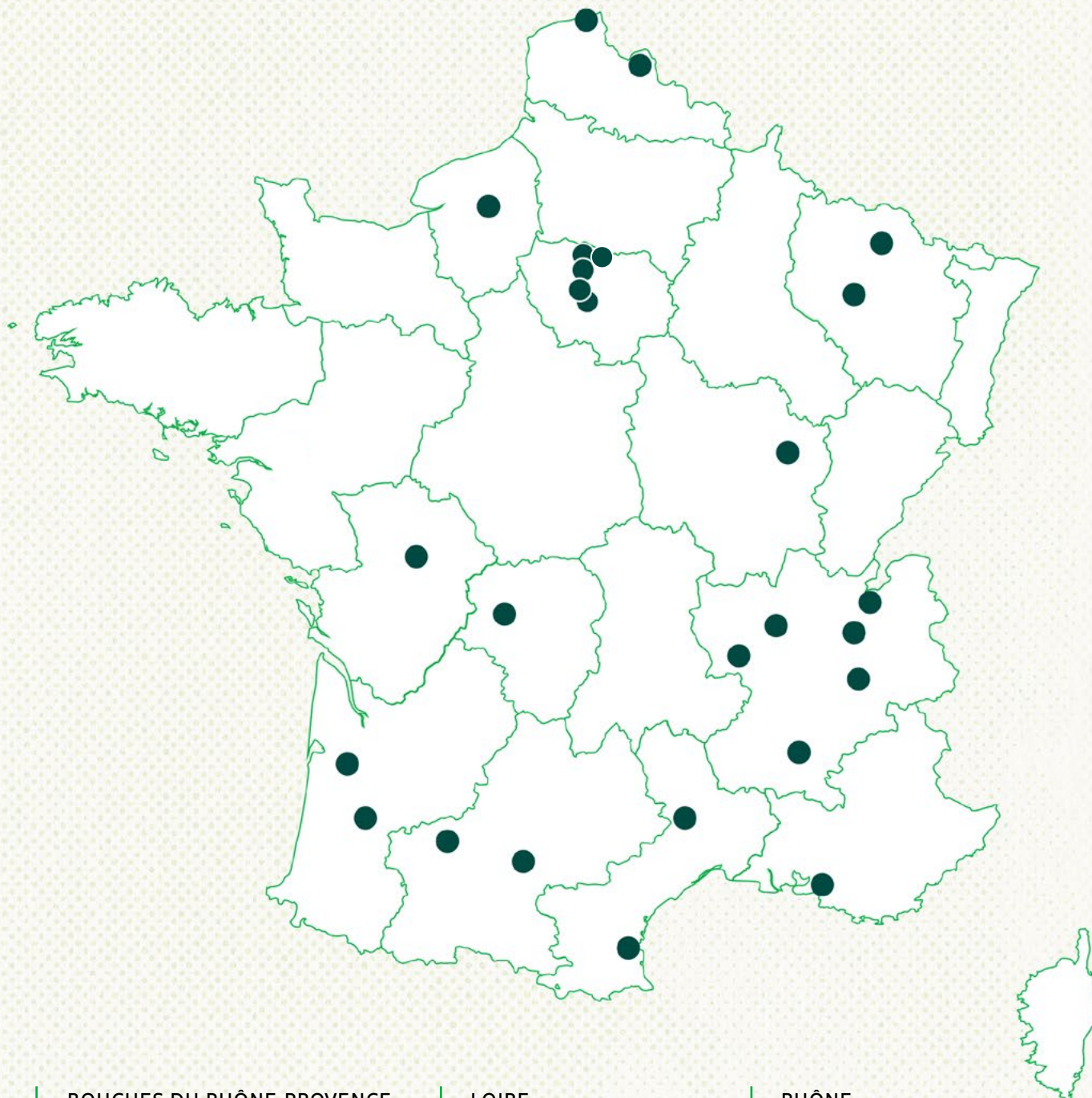
La Coordination Nationale des Groupes Locaux (CNGL)

Les 5 et 6 octobre, le groupe des Amis de la Terre Pays Viganais a accueilli à Blandas la Coordination Nationale des Groupes Locaux (CNGL). 22 personnes étaient présentes, représentant 13 groupes locaux : Bouches du Rhône/Provence, Côte-d'Or, Essonne, Landes, Limousin, Meurthe-et-Moselle, Midi-Pyrénées, Nord, Normandie, Paris, Pays Viganais, Savoie et Val de Bièvre. Les sujets à l'ordre du jour allaient de réflexions sur les moyens à mettre en place pour outiller, accompagner et visibiliser les groupes en difficulté, jusqu'à des ateliers thématiques sur l'eau et les énergies renouvelables, en passant par des discussions sur les liens à tisser entre les campagnes nationales et les groupes locaux.



Le réseau des Amis de la Terre

Carte de france des groupes locaux



BOUCHES-DU-RHÔNE PROVENCE
CÔTE D'OR
DRÔME
DUNKERQUE
ESSONNE
GERS
HAUTE-SAVOIE
ISÈRE
LANDES
LIMOUSIN

LOIRE
MEURTHE-ET-MOSELLE
MOSELLE
MIDI-PYRÉNÉES
NORD
PARIS
PAYS VIGANAIS
PERPIGNAN
POITOU
ROUEN

RHÔNE
SAVOIE
VAL DE BIÈVRE
VAL D'OISE
VAL DE L'EYRE
VAL D'YSIEUX



Les Amis de la Terre Paris

Nous avons mené de nombreuses sessions de travail, pour fournir une contribution à l'enquête d'utilité publique sur le « PLU Bioclimatique » de la Ville de Paris. Nous avons donc participé aux différents débats publics, et avons fourni un document technique d'une cinquantaine de pages, détaillant les incohérences de la volonté politique de la Ville de Paris exprimée dans le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) et l'application légale qui en ressort dans le PLU (Plan local d'urbanisme). Nous avons notamment abordé les questions de végétalisation, contesté le besoin de construire toujours plus, et analysé des cas concrets de régression écologique présentés comme des progrès.

Il nous reste à exploiter ce document : faute de forces disponibles, nous avons loupé la petite fenêtre médiatique à l'automne 2024 lors du vote du PLU, mais nous comptons nous rattraper en 2025 pour remettre ce sujet dans le débat public, notamment à l'approche des élections municipales de 2026.

Sur le terrain

→ Nous avons organisé **10 réunions** pour rencontrer une vingtaine de personnes intéressées par les Amis de la Terre.

- « Rues aux écoles » : avec le collectif La Rue est à Nous, nous avons participé à différentes actions pour appeler la population à **se mobiliser lors de la votation organisée contre les SUV** par la Mairie de Paris.
- Nous avons participé aux différentes mobilisations sur **la réduction du trafic aérien** (demande d'un plafonnement du trafic et d'un d'encadrement des vols de nuit) avec les collectifs de riverain-es des aéroports de Paris, de « Non au T4 », de l'ADVOCNAR (Association de Défense contre les Nuisances Aériennes) et de Rester sur Terre/Stay Grounded.
- Nous avons participé au week-end anti-nucléaire à Rouen et à Penly.

Les Amis de la Terre Moselle

PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) de Metz Métropole

- 1 victoire
- 7 retombées dans la presse

Par une ordonnance du 8 novembre 2024, les juges des référés du Tribunal administratif de Strasbourg ont partiellement suspendu le PLUi de Metz Métropole, adopté le 3 juin 2024 par le conseil

métropolitain malgré un avis défavorable de la commission d'enquête publique. Cette ordonnance a un caractère provisoire, et s'appliquera jusqu'à ce que le tribunal statue au fond sur les recours en annulation courant 2025. La suspension concerne toutes les zones 1 AU (à urbaniser) et 2 AU, ainsi que les secteurs couverts par des Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP).

Méthaniseur à Augny

Une pollution organique du cours d'eau Fossé du Pré Saint-Pierre, affluent de la Seille, a été constatée le 29 septembre 2023 au niveau de la commune de Féy. Cette pollution fait suite à une première pollution constatée en 2022. La source de cette deuxième pollution découle d'un débordement de matière organique provenant d'une cuve de l'unité de méthanisation agricole située à Augny et exploitée par la société Méthabiovalor. La DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a constaté entre autres : le non-respect de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 29 novembre 2022, le non-respect (étanchéité) des installations, le non-respect des quantités d'intrants stockées, ainsi que des incohérences dans les explications fournies par l'exploitant.

Au regard de l'impact avéré de la pollution, la DREAL a proposé une nouvelle mise en demeure et une amende administrative de 5 000 euros qui a été prononcée par le Préfet.

Une plainte signée par les associations Lorraine Nature Environnement, les Amis de la Terre Moselle et Air Vigilance a été envoyée au procureur début février 2024. Le substitut du procureur à Metz en charge de décider des poursuites a avisé en juin 2024 que pour ce dossier, une Convention Judiciaire d'Intérêt Public Environnementale (CJIPE) était à l'étude. Cette CJIPE permet à la personne morale d'éviter un procès/condamnation pénale et une inscription au casier judiciaire. Si une CJIPE est décidée par le procureur, les associations ne pourront pas s'y opposer, elles pourraient se voir proposer une réparation du préjudice en tant que victime. À la date du 25 septembre 2024 le dossier est toujours en cours.

Les Amis de la Terre Rouen

Notre groupe local est désormais bien installé dans le paysage militant rouennais, et compte des adhérent-es dans l'agglomération mais aussi dans d'autres villes normandes : Caen, Le Havre, Dieppe, et Évreux.

Fast-fashion

L'année 2024 a été essentiellement marquée par la finalisation de notre exposition sur la *fast fashion* : elle a été empruntée dans des collèges et lycées, elle s'est posée une semaine dans une association (l'ASTI), où nous avons fait des interventions avec des jeunes et des adultes.

Actions en co-organisation

Nous avons été co-organisateur-ices de gros événements tels qu'un évènement anti-nucléaire, sur deux jours, proposant un village associatif, une manifestation, une soirée concert, des conférences-débats, et un rassemblement-performance devant la centrale nucléaire de Penly. Nous avons créé notre propre matériel, qui est à la disposition des autres groupes locaux, puisque financé par le groupe de travail anti-nucléaire.

Nous avons également co-organisé une journée décroissance le 21 septembre, durant un camp climat, où notre exposition a fait l'objet d'un atelier et un quizz dédiés à la *fast-fashion*.

Le 21 septembre après-midi, Gabriel Malek, membre du Conseil fédéral des Amis de la Terre, est intervenu lors d'une conférence-débat.

Après une présence au forum des associations de Rouen Métropole, nous avons tenu un stand pendant tout le week-end de la fête de l'Humanité Normandie. Nous étions très satisfait-es des échanges et des retombées. Nous étions l'unique organisation consacrée à la défense du vivant, et qui plus est anti-nucléaire, en terre communiste ! Nous avons unanimement décidé de renouveler la location d'un stand en novembre 2025.

Tout au long de l'année 2024, notre groupe local a soutenu et participé aux rassemblements et

manifestations en lien avec l'actualité. Palestine, Gay Pride, loi immigration, dissolution, lutte contre l'extrême droite... Nos drapeaux et notre banderole ont bravé la météo normande !

Enfin, nous avons assuré chaque mois la tenue du bar de la BASE, et avons poursuivi notre activité sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Mastodon), ce qui nous a permis d'augmenter notre visibilité.



Les Amis de la Terre Côte-d'Or

En chiffres

- 5 vigies citoyennes contre l'arme nucléaire
- 4 soirées conférences – débats (2 sur le nucléaire, 1 sur le textile, 1 sur l'agrivoltaïsme)
- 4 stands (Bouilland, Flagey, Talant, Pouilly en Auxois)
- 1 gratifieria
- 22 animations dans des écoles (du niveau CE2 jusqu'à l'université)
- 1 étudiante encadrée en stage
- 18 présences au marché de Nuits Saint-Georges avec quizz de sensibilisation
- 273 adhérent-es
- 51 citations dans la presse
- 15 articles sur notre page web
- 315 kg de stylos usagés collectés et envoyés pour recyclage
- Obtention de l'agrément « éducation nationale »
- Accueil de l'Assemblée Fédérale des Amis de la Terre France

Nucléaire : Nous avons co-organisé cinq vigies citoyennes pour dénoncer l'arme atomique, ainsi que deux soirées conférences-débats sur le nucléaire.

Anti-pub : Nous avons effectué régulièrement des actions de sur-affichage des publicités sur les abribus, et avons interpellé la Maire à deux reprises en réunion publique, sur le sujet de la publicité.

Urbanisme : Nous avons participé à l'enquête publique sur le PLU (Plan local d'urbanisme) de Dijon Métropole, et avons mené trois recours juridiques visant à empêcher l'urbanisation d'un espace abritant une biodiversité très riche. Nous nous sommes également mobilisé-es contre l'extension d'un parking au détriment d'un parc.

Banques : Nous avons écrit à plus de 2 000 associations de Côte-d'Or pour les sensibiliser à l'impact environnemental des banques, et avons distribué un document papier à 460 d'entre elles. Nous avons également recueilli un nouveau témoignage d'une personne ayant changé de banque.

Fast-fashion : Nous avons soutenu une jeune association souhaitant se mobiliser sur le sujet de la *fast-fashion* lors d'un week-end de sensibilisation, et avons participé à l'organisation d'une conférence-débat. Nous avons également organisé une mobilisation à l'occasion du *Black Friday*, et avons réalisé 6 kakémonos (en déclinant le travail des Amis de la Terre Rouen) pour faire de la sensibilisation.

Énergie : Nous avons organisé une table ronde sur le thème de l'agrivoltaïsme, et nous nous sommes mobilisé-es contre implantation d'une parc éolien à Antheuil, en zone Natura 2000.

Par ailleurs, nous avons organisé une action devant le siège de TotalEnergies Bourgogne Franche Comté, lors de l'AG du groupe.

Toute l'année 2024, Stéphane, le président des Amis de la Terre Côte-d'Or, a travaillé à mi-temps pour l'association, en contrepartie d'un petit salaire.

Les Amis de la Terre Val de Bièvre

Actions thématiques

La Bièvre et le Parc Heller à Antony

Nous avons tenu un stand avec l'Union des associations pour la Renaissance de la Bièvre (URB) lors de l'évènement « La marche de la Bièvre aval », organisé par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre.

Nous avons également organisé une balade découverte du Parc Heller d'Antony, en juin 2024. Cette évènement avait été préparé avec l'aide d'Aïda, doctorante en géographie qui travaille sur la Bièvre et d'autres affluents autour de Paris. Elle est très intéressée par notre positionnement sur la remise à l'air libre de la Bièvre.

Enfin, nous avons bataillé dur pour siéger au Comité de suivi organisé par la Mairie d'Antony sur le réaménagement et la renaturation de la Bièvre au Parc Heller. Une première réunion a eu lieu le 13 février 2025.

Alimentation et agriculture

Lors de la Fête de la Science, nous avons tenu un stand sur l'alimentation et plus particulièrement sur le rôle des légumineuses, en détaillant comment les reconnaître et les cuisiner, sans oublier une dégustation de spécialités cuisinées par nos soins.

Par ailleurs, nous avons organisé une table-ronde sur le sujet « *Comment bien manger local* » avec plusieurs intervenant-es (trois fermes, Amap, Terre et Cité et Biocoop...), devant 80 participant-es.

Énergies renouvelables

Nous avons élaboré une position interne sur les énergies renouvelables, en listant les critères de pertinence et en tenant compte des impacts négatifs de certains projets, notamment en termes d'emprise foncière et de dégradation de la biodiversité.

Actions de rue, stands

Pour la Saint-Valentin, nous avons affiché sur les panneaux publicitaires des flyers humoristiques, afin de dénoncer la société de consommation.

Par ailleurs, comme chaque année, le groupe était présent au forum des associations à Antony.

Participation locale

Nous avons participé à la consultation sur le SDRIF (schéma directeur de la région Île-de-France), sur le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de l'agglomération Vallée Sud - Grand Paris, ainsi que sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Par ailleurs, nous avons soutenu financièrement la lutte contre la dégradation du parc Schumann à Montrouge, et avons également apporté notre soutien à l'action de l'antenne locale du Groupe National de Surveillance de l'Arbre.

Le groupe local, qui travaille régulièrement avec d'autres associations telles qu'Attac ou Antony à Vélo, est représenté au sein de l'Union des Associations Renaissance de la Bièvre, et est en relation avec les Amis du Bois de Verrières.

Divers

Pour respecter nos valeurs, nous avons quitté X et Telegram, au profit de Signal.

Notre groupe est peu présent sur les réseaux sociaux (malgré un bon début sur Instagram, avec 589 abonné·es), mais nous poursuivons l'envoi de notre info-lettre (10 par an, plus sorties exceptionnelles).



Les Amis de la Terre Drôme

En chiffres

- 12 lettres d'information et 3 publications sur le site Internet
- 10 retombées dans la presse locale et 1 vidéo presse
- 3 réunions de groupe et plusieurs réunions de travail en comité restreint
- 1 ciné-débat
- 1 enquête publique
- 1 marche contre l'extrême-droite (Avignon)
- 1 marche pour la paix (Nyons)

Le groupe local de la Drôme, avec un effectif actif réduit et après une année 2023 intense et complexe en termes de gouvernance interne, a du ralentir ses activités en 2024. Cependant, nous avons continué à suivre notre procédure juridique contre le projet photovoltaïque à Grignan, soutenu la lutte contre l'échangeur autoroutier de Saint-Paul-Trois Châteaux aux côtés de l'association

« Vivre, respirer, se déplacer en Tricastin » dont nous sommes membres, participé en tant que partenaires à un ciné-débat « *Retour à la normale* » sur le nucléaire, etc. Nous sommes également membres de la CLIGEET (Commission Locale d'Information des Grands Équipements Énergétiques du Tricastin) et de l'association STOP Tricastin, maintenant rattachée au groupe local Greenpeace de Montélimar.

Recours juridique contre le projet photovoltaïque à Grignan

Suite à l'audience du 26 novembre 2024 à la Cour administrative d'appel de Lyon, la décision a été rendue le 11 décembre 2024, rejetant nos recours malgré les conclusions de la rapporteure publique qui préconisait l'annulation des trois autorisations préfectorales (défrichement, dérogation espèces protégées et permis de construire). La procédure se poursuit devant le Conseil d'État, avec un pourvoi en cassation déposé le 11 février 2025.

Lutte contre la sortie d'autoroute à Saint-Paul-Trois-Châteaux

Nous avons participé à toutes les actions organisées en 2024 : réunions publiques, mobilisations et manifestations.



Relais de plusieurs événements

- Conférence-débat sur la Palestine et Gaza avec Pierre Stambul, porte-parole de l'UJFP (le 3 juin 2024 à Dieulefit) ;

- Mobilisations visant à faire barrage à l'extrême-droite, en vue des élections législatives précipitées par la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron (mobilisation intersyndicale le 15 juin 2024 à Montélimar) ;
- Écoute radiophonique « *Total, on ne change pas une équipe qui gagne* », organisée par la réalisatrice, Chloé Peytermann, en présence de Juliette Renaud des Amis de la Terre France (le 3 juillet 2024 à Dieulefit).

Les Amis de la Terre Pays Vignais

Dans le cadre de la lutte contre le projet d'autoroute A69, le groupe a envoyé un courrier, fort de plus de 200 signatures, aux élu·es de la région Occitanie, des départements et de la Communauté de Communes Pays Vignais. Cette lettre a été renvoyée chaque semaine, de manière récurrente, consolidée par de nouvelles signatures, dans le but d'accentuer la pression citoyenne contre le projet.

Le 29 mars 2024, nous avons organisé une projection du film « *Nous n'avons pas peur des ruines* », en présence du réalisateur Yannis Youlountas, au cinéma Palace au Vigan.

Le 28 novembre, toujours au même cinéma, c'est cette fois-ci le film « *Toxicity* » qui a fait l'objet d'une projection-débat, en présence de Marion Fresneau, chargée d'animation du réseau, et Marcellin Jehl, chargé de campagne « Impunité des multinationales » aux Amis de la Terre France.

Le groupe s'est également mobilisé sur la thématique de l'eau, en participant à une réunion du collectif « Eaux communes ».

Le groupe poursuit sa participation régulière aux travaux du Codev de la Communauté de communes du Pays Vignais.

Par ailleurs, les Amis de la Terre Pays Vignais ont tenu un stand sur le marché du Vigan, principalement au moment des élections législatives.

Enfin, le groupe a accueilli la Coordination Nationale des Groupes Locaux (CNGL) à Blandas les 5 et 6 octobre 2024.

Les Amis de la Terre Essonne

Les Amis de la Terre Essonne sont investis dans l'Alliance écologique et sociale 91, depuis sa création en novembre 2020. Nous participons aux réunions de coordination mensuelles, et plusieurs actions collectives ont été entreprises en 2024 :

- Conférence-débat sur la logistique le 18 décembre à la MJC de Corbeil ;
- Contribution de l'AES 91 au débat sur les transports de voyageurs en Essonne (novembre 2024) ;
- Appel de l'Alliance écologique et sociale 91 à se mobiliser pour les élections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024 ;
- Organisation d'une soirée-débat sur le thème « Comment garantir un droit à une alimentation de qualité pour toutes et tous ? » à Grigny le 24 avril.

Les Amis de la Terre Nord

En chiffres

- **5 projections** ciné-débat
- **4 actions de désobéissance civile** (dont une action ciblant BNP Paribas)
- **4 formations** pour faire monter en compétence les nouveaux·elles adhérent·es
- **Participation à deux actions** avec la Confédération paysanne
- **12 réunions** du groupe
- **Une dizaine de nouveaux·elles adhérent·es**

Le groupe a organisé un cortège commun aux associations membres de l'Alliance écologique et sociale (AES), à l'occasion du 1er mai. Un deuxième cortège commun de l'AES a été organisé pour le 1^{er} octobre.



Le groupe a également noué des alliances avec le Centre Culturel Libertaire de Lille, ce qui nous a permis de tisser des liens avec des acteurs tels que le Collectif Lillois d'Autodéfense Juridique, Psy Action Militant, Réseau Ravitaillement des Luttés, La Brique, La voix sans maître, Herbes Folles, Rythms Of Resistance...

Nous avons accueilli l'étape du tour Alternatiba à Lille, et avons participé à l'organisation d'un bus jusqu'au rassemblement à Melle contre les méga-bassines, rassemblement qui a fortement soudé les militant-es lillois-es.

Les Amis de la Terre Savoie

En chiffres

- Une centaine d'adhésions en 2024
- 200 à 250 personnes lisent notre lettre mensuelle
- Plus de 1 800 followers sur Facebook
- Organisation de 2 ciné-débats :
« La théorie du boxeur » et « Habiter la Terre », avec à chaque fois une cinquantaine de personnes présentes.

En début d'année 2024, nous avons soutenu et relayé les informations de la Confédération paysanne, dans le contexte de crise du milieu agricole. Ensuite, à l'occasion des élections législatives, nous

avons partagé des comparatifs des programmes et analysé les votes du RN ces dernières années, pour sensibiliser au danger de l'extrême-droite.

Tout au long de l'année, nous avons participé activement au Collectif pour un Projet Agricole à Technolac. Lors de l'enquête publique qui s'est déroulée l'été, nous avons observé une grosse participation citoyenne, avec 96 % d'avis défavorables au projet d'extension ZAC3, sur les 671 contributions déposées au total. À rebours de ce chiffre, la commissaire enquêtrice a donné un avis positif, avec simplement quelques réserves et recommandations.

Concernant le projet Lyon-Turin, nous avons mis en avant le problème des risques sur l'eau.

Nous avons déposé un avis sur le Plan de mobilité de Grand Lac, ainsi que sur le Règlement Local de Publicité Intercommunal (contribution détaillée mutualisée avec Paysages de France, FNE Savoie et Résistance à l'Agression Publicitaire). Par ailleurs, nous avons suivi et soutenu la naissance d'un collectif NO JO en 2030, et de l'association Antivol73.

Christophe Lebrun, membre des Amis de la Terre Savoie, a été élu au Conseil fédéral des Amis de la Terre France, et a participé activement depuis son élection à l'Assemblée Fédérale de juin 2024.

Enfin, le groupe a décidé de quitter le réseau social X (anciennement Twitter) fin décembre.

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées

L'année 2024 des Amis de la Terre de Midi-Pyrénées a été marquée par une riche actualité, avec deux mobilisations majeures, parmi un ensemble d'autres implications tout aussi essentielles.

STOP à L'A69 et son monde, une autre voie est possible !

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées font partie des associations co-requérantes ayant soutenu, depuis 2023 et tout au long de l'année 2024, le recours en annulation contre les arrêtés préfectoraux d'autorisations environnementales de l'autoroute A69 entre Castres et Toulouse. L'avis de la Rapporteuse Publique lors de l'audience du 25 novembre 2024 concluant à la nécessaire annulation de l'A69 pour faute de Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur (RIIPM) est ainsi venu apporter un souffle d'espoir important (qui s'est confirmé depuis, avec la décision du Tribunal Administratif de Toulouse le 27 février 2025).

Au cours de l'année 2024, nous avons ainsi été impliqués dans les activités du Comité toulousain contre l'A69, avec la médiatisation de l'existence d'une alternative ferroviaire simple et bien moins coûteuse que l'A69, un appui aux militant·es de terrain avec notamment la rédaction et le dépôt d'une plainte permettant l'arrêt (temporaire) des coupes d'arbres au mois de mars suite à l'irruption d'une mésange bleue venant faire son nid au milieu d'arbres occupés par des « écuriel·les » arboristes, puis une belle manifestation de plusieurs milliers de personnes dans les rues de Toulouse au mois d'avril pour réclamer que justice soit faite et rendue dans ce dossier de l'A69.

Nous avons également déposé six autres plaintes pénales au cours de l'année 2024, avec d'autres structures impliquées dans cette mobilisation, pour faire toute la lumière sur les différentes responsabilités ayant conduit à la mise en œuvre de ce projet et de ce chantier illégaux, avec en particulier des plaintes pour pollution d'eau, destruction de biodiversité en bande organisée, prise illégale d'intérêt et non respect des distances aux monuments historiques et patrimoines protégés,

et faux et usage de faux et mise en danger de la vie d'autrui concernant un risque aggravé et caché d'inondabilité de cette autoroute. L'ensemble de ces aspects ont fait l'objet d'une couverture par les médias régionaux et nationaux.

LGV Non Merci ! Une autoroute peut en cacher une autre !

L'autre mobilisation importante pour nous en 2024 fut celle contre « l'autoroute ferroviaire » que représente le projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV) Dax-Bordeaux-Toulouse, et notamment la première partie du projet avec des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), qui présentent toutes les caractéristiques, en pire, de l'A69. Ainsi, nous sommes aussi engagé·es dans un recours en annulation de l'arrêt préfectoral d'autorisation environnementale de ces AFNT devant le Tribunal Administratif de Toulouse (celui-là même qui a jugé l'A69 illégale) car ces « aménagements » correspondent en fait à un massacre de végétation (notamment des alignements de centaines d'arbres) et de biodiversité tout le long du canal de Garonne, qui avait jusque-là l'allure d'une belle rivière, sur plusieurs dizaines de kilomètres au nord de Toulouse, quasi exclusivement pour la construction d'une LGV, dont les besoins et l'utilité ne sont pas démontrés, ruineuse et destructrice de terres agricoles, de forêts et de zones humides et cours d'eau notamment.

Ainsi, nous avons travaillé avec nos avocates à montrer l'illégalité du projet, sur la base des avis des autorités indépendantes ayant donné des avis défavorables. Le Conseil National pour la Protection de la Nature (CNPN) considère que l'étude d'impact présentée par la SNCF est « trompeuse », que la non recherche d'alternative est « réhibitoire » et que les impacts résiduels sur la biodiversité seraient « vertigineux ». L'Autorité Environnementale considère, elle, que le dossier présenté par la SNCF ne présente même pas le minimum requis pour que le dossier soit analysé ou validé.

Cette mobilisation devant le tribunal administratif se fait en parallèle d'une mobilisation de terrain pour préserver des arbres avant qu'ils ne soient coupés et que le tribunal vienne juger trop

tardivement l'illégalité du projet. Nous avons également alerté les élu-es des communes concernées.

Au mois d'octobre 2024, nous avons participé à l'événement « Freinage d'Urgence » en vallée

du Ciron, en sud Gironde, avec l'ensemble des collectifs membres et amis de la Coordination « LGV Non Merci ! ».



Les Amis de la Terre Haute-Savoie

En chiffres

- 11 réunions mensuelles
- 4 stands
- 2 victoires collectives : le Vélodrome Aréna et la zone d'activités à Brassilly

Pollution de l'eau

Face à la pollution récurrente de la rivière Thiou, dont un affluent traverse une zone industrielle dans Annecy, et à celle de nappes phréatiques autour d'Annecy et de Rumilly par des PFAS, notre groupe est mobilisé sur ce thème qui touche également à la santé publique. Nous participons à un collectif d'associations, nous avons envoyé des questions à des collectivités locales, et sommes partie prenante d'une plainte contre X concernant le Thiou.

Non Au Vélodrome Aréna

Suite à la mobilisation citoyenne portée par le collectif NAVA (Non Au Vélodrome Aréna), dont les Amis de la Terre Haute-Savoie font partie, le conseil

municipal de la Roche-sur-Foron a refusé de vendre au Conseil départemental les terrains prévus pour la construction de l'Aréna, énorme complexe destiné à accueillir les épreuves sur piste du Championnat du Monde de Cyclisme en 2027. Ces épreuves se dérouleront finalement au vélodrome olympique de Saint-Quentin-en-Yvelines.

« Futur Collisionneur Circulaire »

La résistance s'organise face au projet pharaonique de collisionneur de particules du Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire (CERN), anneau de 92 km de circonférence enterré à 200 mètres de profondeur, passant sous le lac Léman et s'étendant sur 20 communes en France. Ce projet, développé dans la plus grande opacité, serait un des plus gros chantiers d'Europe, pour un équipement de consommation électrique démesurée. L'association Co-CERNés, dont les Amis de la Terre Haute-Savoie font partie, porte ce combat en France, et a déjà organisé de nombreuses réunions publiques d'information.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Grand Annecy

Face au développement économique et à l'augmentation de la population, liée en particulier à la proximité de Genève, des associations, dont les Amis de la Terre Haute-Savoie, se mobilisent pour la préservation des terres agricoles. Dans la phase de finalisation du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) avant consultation du public, les associations ont déjà obtenu l'abandon d'un projet de Zone d'Activités Économiques à Brassilly, sur la commune de Poisy.

Des associations, dont notre groupe local, se mobilisent aussi pour un choix adapté aux besoins de la population de transports en commun dans le Grand Annecy (projet de « Réseau Haute Mobilité »).

Les Amis de la Terre Bouches-du-Rhône / Provence

En chiffres

- **10 réunions** mensuelles à La Base (Marseille), lieu militant que nous soutenons financièrement et en participant au Conseil des Collectifs ;
- **2 manifestations** ;
- **1 atelier** de fabrication d'un capteur *open source* de la qualité de l'air avec Air Citoyen,

dans le cadre des 72h de l'écologie, à la Base, le 29 juin 2024 ;

- **1 conférence-débat** avec Marsmob autour de la ville du quart d'heure et des solutions en matière de mobilités durables et de tarification sociale (le 22 avril, pour le Jour de la Terre) ;
- **1 stand** au village des Alternatives pour l'arrivée du tour Alternatiba à Marseille, les 5 et 6 octobre ;
- **Participation de 3 membres du groupe local à l'Assemblée Fédérale des Amis de la Terre France** les 1^{er} et 2 juin et à la **Coordination nationale des groupes locaux (CNGL)** les 5 et 6 octobre.

Le groupe local a participé à deux instances de gouvernance institutionnelle : d'une part, le comité de pilotage et de suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère 13 ; et d'autre part, le Comité régional de l'énergie (CRE). Suite au CRE de mai 2024, le groupe local a réalisé du plaidoyer auprès des communes, à propos des Zones d'accélération des énergies renouvelables, en leur demandant de refuser leur implantation automatique dans les espaces naturels agricoles et forestiers. Cette contribution a été partagée et reprise par d'autres groupes locaux des Amis de la Terre.

Par ailleurs, le groupe a déposé une contribution lors de la concertation sur la création d'un nouvel hôpital en zone agricole à Aubagne, en formulant des propositions permettant de préserver les terres agricoles.



Le groupe a travaillé, aux côtés du collectif Marsmob, sur le sujet des mobilités et des alternatives à la voiture individuelle. Nous avons ainsi réalisé du plaidoyer auprès de la mairie de Marseille pour la piétonisation de rues dans lesquelles se trouvent des écoles, pour davantage de pistes cyclables, et plus largement pour des transports en commun accessibles à toutes et tous. En 2024, six écoles ont bénéficié de la piétonisation de leur rue.

Le groupe s'est mobilisé le 2 novembre contre l'ouverture d'une boutique éphémère de la marque Shein, au World Trade Center de Marseille. Cette mobilisation a engendré de nombreuses retombées dans la presse écrite et à la télévision.

Nous avons également participé, le 1^{er} juin, à la fête des collectifs unis pour sauvegarder les terres agricoles de Pertuis.

Enfin, nous avons apporté notre soutien à Sandra Rylvlin Rinaudo, une adhérente du groupe, dans le cadre de la création d'un futur groupe local à Nice.

Les Amis de la Terre Rhône

En janvier 2024, l'Assemblée générale du groupe a permis de le faire renaître de le renforcer, avec plusieurs membres actif-ves supplémentaires. Malheureusement, en septembre, trois membres actif-ves ont dû déménager de Lyon (dont notre

président, qui n'a pas été remplacé), et quelques autres membres se sont désengagés provisoirement ou définitivement pour raisons personnelles. Grâce à 4 ou 5 membres actif-ves et impliqués dans l'organisation et la coordination, le premier semestre a été rythmé par des activités régulières, mais cette dynamique prometteuse s'est atténuée entre le début de l'été et le mois de novembre, à cause de la vague de départs évoquée précédemment. Heureusement, un nouvel élan a été permis par l'arrivée de nouvelles personnes en novembre, et grâce à la campagne de collage d'affiches pour notre apéro-recrutement de début 2025 à l'Alternatibar. En 2024, le groupe s'est réuni une douzaine de fois, sans compter les réunions ad-hoc pour l'organisation des actions. Notre groupe local maintient ses contacts avec d'autres associations et collectifs locaux, ainsi qu'avec la fédération des Amis de la Terre France.

Actions « ôde au rats »

Ces actions, auxquelles le groupe a participé en avril, en juin, et en novembre à l'occasion du Black Friday, ont été organisées par Extinction Rébellion. Pour faire écho au message « la *fast-fashion*, ça pue », les activistes ont répandu une substance très odorante dans des magasins de *fast-fashion* pour faire sortir la clientèle, impacter le chiffre d'affaires de ces marques et mettre fin à leur impunité.

Action « petits papiers »

Nous avons organisé cette action sur la presqu'île de Lyon, le 29 juin. Nous avons dissimulé des petits papiers informatifs dans des vêtements de *fast-fashion* en magasins, pour demander à renoncer à l'achat du vêtement, et avec un QR code renvoyant vers une page instagram informative. Malheureusement, à cause d'un recrutement tardif d'activistes, l'action n'a été menée que par trois membres.

Confluence des luttes

Nous avons participé à ce festival éco-féministe le 2 juin 2024, tenu un stand de sensibilisation et d'information, et animé un atelier sur le mot « naturel ». Si notre stand a souffert de la pluie et d'une faible fréquentation, l'atelier, lui, était abrité et a été un succès.

Collage d'affiches en vue des élections européennes

En juin, sept membres du groupe, aidé-es de recrues externes, ont collé des affiches visant à montrer le décalage entre les votes de l'extrême droite et ses discours populistes.

Nous continuons d'alimenter notre compte Instagram en relayant des posts en stories, mais nous manquons de personnes motivées et disponibles de façon régulière pour assurer cette tâche et créer du contenu propre aux Amis de la Terre Rhône.

Les Amis de la Terre Dunkerque

En chiffres

- **5 réunions** du groupe, dont l'Assemblée générale
- **17 adhérent-es**
- **2 projections** ciné-débat
- **1 stand** au Village des associations, dans le cadre de l'étape dunkerquoise du Tour Alternatiba
- **Et quelques réunions** de coordination des groupes locaux des Amis de la Terre France

L'année a été rythmée par une profusion de réunions, suite au développement, sur Dunkerque, de différents projets autour de la voiture électrique et ses batteries, ainsi que la décarbonation du site de ArcelorMittal. En 2024, le projet des EPR2 à Gravelines a été notre sujet phare, avec notamment le débat public sous l'égide de la CNDP. La conclusion du débat est attendue pour le 18 mars 2025, mais la participation aux réunions publiques et aux enquêtes publiques ne semble en aucun cas affecter des décisions prises d'avance.

Nous avons été mobilisé-es lors du passage du Tour Alternatiba en juin 2024, qui nous a permis de renforcer des liens avec d'autres associations environnementales du territoire. Ces rencontres sont précieuses, car elles sont devenues très rares depuis la destruction de la Maison de l'environnement de Dunkerque en juin 2022. Par conséquent, il est toujours compliqué d'attirer d'autres publics que les habitué-es.

Nous avons participé à des enquêtes publiques sur différents projets :

- XTC New Energy / Orano (ex Areva, composants pour batteries),
- Participation à la réunion du S3PI le 15 février sur le projet ERAMET / Suez (recyclage des batteries en fin de vie). Depuis, le projet a été suspendu ou retardé, en raison des difficultés de la filière batterie,
- Prologium (batteries électriques, technologie à électrolyte solide au lithium) : nous avons remis un avis avec des questions et des réserves,
- BORAX (usine de conversion de carbonate de lithium),
- Construction d'un nouveau poste RTE Flandre maritime à Saint-Georges-sur-l'Aa : nous avons émis un avis notamment concernant la consommation importante d'espace foncier.
- Champ éolien en mer au large de Dunkerque : nous avons émis un avis mitigé. Si nous sommes pour la promotion des énergies renouvelables en général, et pour l'éolien

terrestre et maritime, il faut reconnaître que le lieu d'implantation sur l'un des principaux couloirs de migration des oiseaux en Europe pose question.



Focus nucléaire

Dans le cadre du projet d'EPR2 à Gravelines, les réunions d'enquêtes ou de débats publics, tenues sous l'égide de la CNDP, ont rassemblé de nombreuses participations. Tout au long de l'année, nous avons participé à l'enquête publique et à de nombreuses réunions du débat public, et avons pris part au collectif anti-nucléaire « STOP EPR », créé au niveau régional. Nous avons également rédigé un cahier d'acteurs et posé des questions sur le site du débat.

Par ailleurs, le groupe était présent au rassemblement anti-nucléaire à Rouen le week-end du 12 octobre, pour s'opposer à l'implantation de réacteurs EPR2 à Penly. Toujours en octobre, nous avons participé au rassemblement de soutien aux militant·es de Greenpeace interpellé·es suite à leur action sur la centrale nucléaire de Gravelines. Leur procès aura lieu le 23 juin 2025.

Nous avons participé au ciné-débat, organisé par la CNDP, autour du documentaire « Génération EPR2, le futur en question à Gravelines », et avons réalisé une intervention au nom du groupe. Enfin, nous avons organisé le 20 novembre un ciné-débat autour du film « Plogoff », au Studio43, en présence de Daniel Halloo et Pauline Boyer, et avons participé à un ciné-débat organisé par Biocoop dans le cadre des Semaines de l'alimentation (novembre 2024).

Les Amis de la Terre Limousin

L'année 2024 a été riche en activités pour notre groupe ! Nous nous réunissons chaque troisième mardi du mois, à 20h à la Maison des Droits de l'Homme. Une douzaine de personnes se sont inscrites dans le groupe d'animation, mais le « noyau dur » comporte seulement 5 à 6 personnes régulièrement présentes. Plusieurs lois ont été adoptées récemment, et ont des conséquences importantes dans notre vie quotidienne sur nos territoires : la loi APER, sur les énergies renouvelables, fait fleurir un peu partout de nouveaux projets de parcs photovoltaïques. Nous recevons de nombreuses sollicitations pour soutenir les luttes contre ces projets, mais nous n'avons malheureusement pas les moyens de nous investir autant que nous le voudrions.

Eau et bassines : Le collectif « Bassines Non Merci Limousin » s'est réuni régulièrement pendant le premier semestre. En juillet, nous avons participé à l'accueil du convoi de l'eau, qui faisait étape à Limoges sur sa route vers le village de l'eau à Melle, où plusieurs d'entre nous se sommes rendu·es pour assister à des ateliers.

Cinéma : Nous avons participé à plusieurs séances suivies de débats, avec notamment « La Promesse Verte » ou « Algues Vertes ». Ces événements ont l'avantage de toucher un public pas forcément militant, et sont donc des occasions de faire de la sensibilisation auprès du grand public. Nous participons aussi chaque année à une ou plusieurs projections dans le cadre du festival « Alimenterre » à l'automne.

Radio : Nous avons continué notre chronique mensuelle sur RCF. Depuis septembre, le format a été allongé et il y a désormais la possibilité d'avoir un·e invité·e.

Forêt : Nous avons travaillé sur deux projets phares : l'usine à pellets de Guéret, et l'agrandissement de la scierie Farges, près d'Egletons. Nous avons rejoint le collectif « Forêt Limousine » qui s'est créé pour lutter contre les coupes rases en général, et contre ces projets en particulier.

Élevage et agriculture : Le centre d'engraissement de Peyrilhac, dit « ferme des 3 100 vaches », est un gros dossier pour notre groupe. Nous sommes membres du collectif en lutte contre ce projet, aux côtés de Terre de Liens, la LPO, FNE Limousin, St Junien environnement, et des riverain·es. Avec le soutien de la Confédération Paysanne, nous avons organisé des réunions d'information, des conférences de presse, et nous avons participé à l'enquête publique. Après un avis défavorable du commissaire enquêteur, le projet est légèrement revu à la baisse, mais le combat se poursuit en 2025, puisque le fondement du projet reste le même. Par ailleurs, nous avons accompagné la Confédération Paysanne dans plusieurs de leurs manifestations.

Énergies renouvelables : Faute de pouvoir participer activement aux luttes contre les projets qui se développent, nous participons à un groupe de travail inter-associatif local visant à mieux appréhender les enjeux, et peut-être déboucher sur une position commune. Nous participons également à un groupe de travail au niveau des Amis de la Terre France. C'est un sujet complexe, car les opinions divergent sur le « niveau d'acceptabilité » face au développement des projets d'énergies renouvelables.

Foires bio : Nous avons tenu un stand à deux foires bio : Coccinelles début juin, et Aster (Veyrac) début octobre. Nous avons identifié le besoin de mieux travailler la présentation de nos stands et de proposer une activité attractive, pour ne pas se limiter à distribuer quelques tracts.

Mines : Le combat contre l'exploitation minière à outrance est relancé, dans le cadre de l'essor des voitures électriques et de l'augmentation des besoins pour les batteries. Le collectif « Stop mines 87-24 » s'est relancé, en lien avec un projet d'exploration dans le sud du département. Nous avons adhéré au collectif et sommes présentes aux réunions d'information qu'il organise.

Mélofolia : Les Amis de la Terre Limousin se mobilisent contre Mélofolia, projet de parc d'attraction musicale à Chaufaille, commune de Coussac-Bonneval. Nous avons participé à l'enquête publique et à l'organisation d'un club de

la presse, avec d'autres organisations locales. Le commissaire enquêteur a délivré un avis négatif, à suivre...

Fast-fashion et fast-déco : En novembre, pour avons participé à une soirée organisée par Zero Waste, avec la projection d'un film sur Ikea.

Activités avec la fédération nationale

- Nous avons participé aux réunions débats en visio sur l'élaboration du plan triennal 2024-2027.
- Trois personnes du groupe local se sont rendues à l'Assemblée Fédérale des Amis de la Terre France, qui avait lieu en juin à Dijon. Un membre de notre groupe a été élu au sein du Conseil Fédéral, et participe donc désormais à la gestion et la définition des actions de la fédération nationale.
- Par ailleurs, nous nous sommes également rendues à la Coordination nationale des groupes locaux (CNGL), qui s'est tenue en octobre au Vigan, et visait, comme chaque année, à réunir les groupes locaux pour échanger sur nos pratiques, nos dossiers, nos difficultés ou nos relations avec le niveau national de la fédération.
- Enfin, dans le contexte de relance du nucléaire par Macron, un collectif national anti-nucléaire s'est relancé et a organisé un grand rassemblement à Rouen, auquel deux personnes de notre groupe se sont rendues.

Rapport d'activités 2024

Document publié par les Amis de la Terre France
en avril 2025.

PHOTOS : Rémy El Sibaie (p.2), Benoît Derouet (p.8),
Claire Jaillard (p.12), Mathilde Betis (p.18),
Benoît Derouet (p.22).

GRAPHISME : Zelda Mauger.

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection des droits humains et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial - Friends of the Earth International - présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun pour la justice sociale et environnementale. Les Amis de la Terre militent pour une transition vers des sociétés soutenables au Nord comme au Sud.

Les Amis de la Terre France

Mundo M, 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil
+33 1 48 51 32 22
france@amisdelaterre.org

amisdelaterre.org

